

28 septembre 2018 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

Temps de travail : une nouvelle provocation du gouvernement contre les fonctionnaires territoriaux, une nouvelle menace contre le service public et notre Statut

Le secrétaire d'État Olivier DUSSOPT a annoncé que le gouvernement veut aligner à la hausse le temps de travail des fonctionnaires et rendre les 1607 heures annuelles obligatoires dans le cadre de la future loi Fonction publique prévue en 2019.

Une fois de plus, on entend dire que les fonctionnaires ne travaillent pas assez ! À eux aussi on dira bientôt qu'il suffit de traverser la rue pour trouver un « vrai » travail ?

Le gouvernement avance que le passage aux 1607 heures permettrait « de dégager » 32 000 équivalents temps plein. Ces mesures, tout le monde le sait, n'ont jamais favorisé les recrutements. Tout DRH honnête sait que l'économie de 10 équivalents temps plein ne se transforme jamais en 10 recrutements ! Travailler plus avec un effectif moindre, cela revient à aggraver les conditions de travail, à flexibiliser le personnel et dégrader la qualité du service public.

Travailler plus, être flexible et polyvalent, sous pression managériale et sous contrôle permanent, est-ce cela que nous réserve la future réforme de la fonction publique ?

Actuellement, le seuil de 1607 heures est un maximum et de nombreuses collectivités ont un régime plus favorable, négocié avec les organisations syndicales. La CGT considère que ces régimes doivent être conservés, car la réduction du temps de travail va dans le sens du progrès. Ces régimes permettent aussi de prendre en compte les sujétions particulières auxquelles sont confrontés de nombreux agents : travail en soirée, travail de nuit, astreintes.

Passer d'un seuil maximum à un niveau obligatoire ouvre par ailleurs la porte à toutes les dérogations possibles par en haut. Alors que le pays compte des millions de chômeurs, et que les conditions de travail de celles et ceux qui ont un emploi se dégradent, allonger le temps de travail est une absurdité.

Cette annonce gouvernementale est en fait motivée par l'objectif de réduction de 70000 postes d'agents territoriaux. Pourquoi ? Pour améliorer le service public ? Pour établir une équité avec des salariés qui travailleraient plus ? Non, il s'agit de remettre en cause le statut, de flexibiliser pour mettre en place les préconisations du Plan Action Publique 2022, plan de privatisation et de démantèlement des services publics pour répondre à l'appétit financier sans limites des privatiseurs, des grands groupes industriels qui veulent récupérer des parts de marché qui leur échappent encore.

Il s'agit aussi de financer les baisses d'impôts des plus riches, notamment la suppression de l'ISF.

L'augmentation du temps de travail est un levier pour supprimer des postes de fonctionnaires.

D'ores et déjà de nombreuses grèves – certaines victorieuses – se sont heurtées aux volontés locales de remettre en cause les accords sur le temps de travail.

À la veille de la journée de grève du 9 octobre et des élections professionnelles dans la Fonction publique, la construction du rapport de force est plus que jamais nécessaire.

Dans ce contexte, la Fédération CGT des Services publics soutient et encourage toutes les luttes en cours et à venir des territoriaux contre cette nouvelle mesure anti-fonctionnaires, antidémocratique et antisociale et réaffirme :

- **Non à la flexibilité, non aux privatisations des services publics.**
- **Abandon du rapport du Comité Action publique 2022.**
- **Aucune augmentation du temps de travail ! Non aux suppressions de postes !**
- **Oui aux 32 heures, économiquement et socialement nécessaires.**